

Vivre et construire l'Europe à l'échelle territoriale de 1945 à nos jours

Yves Denéchère et Marie-Bénédicte Vincent (dir.)



L'Europe des régions, présentée à la fois comme une revendication des peuples et un objectif politique de l'Union européenne, est bien floue. Pour les Européens qui vivent dans des régions si diverses des réalités territoriales toutes particulières, le sentiment d'appartenir à un ensemble organisé au niveau supranational n'est pas évident.

Dans quelle mesure les relations européennes initiées à l'échelle territoriale ont-elles joué un rôle dans l'appropriation par les Européens d'une conscience européenne ? Comment des contacts résultant d'initiatives de terrain ont-ils permis aux Européens de mieux se connaître, de se rencontrer, de vivre l'Europe au quotidien et de faire avancer la construction européenne ?

Ce livre pose la question de l'incidence des pratiques locales sur la dynamique de la construction européenne et inversement. Les contributions d'historiens, de géographes et de politistes regroupées ici visent à faire le point sur les liens tissés entre les collectivités territoriales européennes et entre les sociétés qui y vivent depuis 1945.

Des jumelages de communes aux grandes opérations régionales européennes en passant par toutes sortes d'initiatives associatives ou politiques et de relations variées dans les domaines scolaire, sportif, culturel, etc., une typologie et une chronologie de ces relations semblent se dégager.

Yves Denéchère, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers et membre du CERHIO (UMR 6258), enseigne l'histoire de l'idée d'Europe et de l'intégration européenne. Un axe de ses recherches croise l'histoire des femmes et l'histoire de l'Europe. Il a notamment publié *Ces Françaises qui ont fait l'Europe* (2007). Il travaille actuellement sur l'histoire de l'adoption internationale en France et en Europe.

Marie-Bénédicte Vincent est maître de conférences d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers et membre du CERHIO (UMR 6258). Elle a publié *Serviteurs de l'État : les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933* (2006). Elle poursuit actuellement ses recherches sur l'histoire politique et sociale de l'Allemagne des XIX^e et XX^e siècles et a entre autres dirigé l'ouvrage collectif *La dénazification* (2008).

**VIVRE ET CONSTRUIRE L'EUROPE
À L'ÉCHELLE TERRITORIALE
DE 1945 À NOS JOURS**



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

EUROCLIO est un projet scientifique et éditorial, un réseau d'institutions de recherche et de chercheurs, un forum d'idées. EUROCLIO, en tant que projet éditorial, comprend deux versants : le premier versant concerne les études et documents, le second versant les instruments de travail. L'un et l'autre visent à rendre accessibles les résultats de la recherche, mais également à ouvrir des pistes en matière d'histoire de la construction/intégration/unification européenne.

La collection EUROCLIO répond à un double objectif : offrir des instruments de travail, de référence, à la recherche ; offrir une tribune à celle-ci en termes de publication des résultats. La collection comprend donc deux séries répondant à ces exigences : la série ÉTUDES ET DOCUMENTS et la série RÉFÉRENCES. Ces deux séries s'adressent aux bibliothèques générales et/ou des départements d'histoire des universités, aux enseignants et chercheurs, et dans certains cas, à des milieux professionnels bien spécifiques.

La série ÉTUDES ET DOCUMENTS comprend des monographies, des recueils d'articles, des actes de colloque et des recueils de textes commentés à destination de l'enseignement.

La série RÉFÉRENCES comprend des bibliographies, guides et autres instruments de travail, participant ainsi à la création d'une base de données constituant un « Répertoire permanent des sources et de la bibliographie relatives à la construction européenne ».

Sous la direction de

Éric BUSSIÈRE, Université de Paris-Sorbonne (France),

Michel DUMOULIN, Louvain-la-Neuve (Belgique),

& Antonio VARSORI, Università degli Studi di Padova (Italia)

**VIVRE ET CONSTRUIRE L'EUROPE
À L'ÉCHELLE TERRITORIALE
DE 1945 À NOS JOURS**

Yves DENÉCHÈRE
et Marie-Bénédicte VINCENT (dir.)

Euroclio n° 53

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite.

Tous droits réservés.

©P.I.E. PETER LANG S.A.

Éditions scientifiques internationales

Bruxelles, 2010

1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique

pie@peterlang.com ; www.peterlang.com

ISSN 0944-2294 (Print-Ausgabe)

ISBN 978-3-0352-6006-9

D/2010/5678/25

Imprimé en Allemagne

« Die Deutsche Nationalbibliothek » repertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <http://dnb.d-nb.de>.

Table des matières

| | |
|---------------------------|-----------|
| Introduction | 15 |
| <i>Yves Denéchère</i> | |

JUMELAGES EUROPÉENS ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

| | |
|---|-----------|
| Les origines religieuses du jumelage Le Mans-Paderborn | 23 |
| <i>Brigitte Waché</i> | |

| | |
|---|-----------|
| Le premier jumelage européen tripartite : Angers-Haarlem-Osnabrück | 37 |
| <i>Sylvain Guyomard</i> | |

| | |
|--|-----------|
| Jumelages européens et modernisation municipale des villes françaises (1953-1989) | 49 |
| <i>Antoine Vion</i> | |

| | |
|---|-----------|
| Le jumelage Souabe-Mayenne : une dynamique locale au service de l'Europe ? | 69 |
| <i>Amélie Richir</i> | |

ACTEURS LOCAUX ET SOCIÉTÉ CIVILE

| | |
|---|-----------|
| Les dimensions européennes d'un projet d'éducation populaire : l'association <i>Peuple et Culture</i> de 1944 au seuil des années 1970 | 85 |
| <i>Marie-Bénédictte Vincent</i> | |

| | |
|--|-----------|
| En deçà et au-delà du rideau de fer : les professeurs de l'Université de Iași dans les Universités françaises au temps du communisme (années 1960-1970) | 99 |
| <i>Alexandru-Florin Platon</i> | |

| | |
|--|------------|
| Les protagonistes européens de l'Opération Villages Roumains autour de 1989 | 115 |
| <i>Béatrice Scutaru</i> | |

| | |
|---|-----|
| Le devenir des associations et des structures européistes en Franche-Comté depuis les années 1980 : concurrence, complémentarité ou synergie ? | 127 |
|---|-----|

Stéphanie Krapoth

IDENTITÉ RÉGIONALE ET IDENTITÉ EUROPÉENNE

| | |
|---|-----|
| La dimension régionale dans le rapprochement franco-allemand : l'Alsace face à l'Allemagne de l'immédiat après-guerre au début des années 1970 | 145 |
|---|-----|

Corine Defrance

| | |
|---|-----|
| Régions, régionalisme, européisme : les Communautés autonomes espagnoles et l'Europe | 159 |
|---|-----|

Mathieu Trouwé

| | |
|---|-----|
| Eurorégions, eurorégionalisme et construction de l'Europe « aux frontières » | 175 |
|---|-----|

Thomas Perrin

| | |
|--|-----|
| Identité européenne et coopération transfrontalière. Quels liens ? L'exemple de l'espace du Rhin supérieur depuis les années 1990 | 191 |
|--|-----|

Birte Wassenberg

| | |
|---|-----|
| L'Europe en point de mire ? Représentations de l'Europe dans la région transfrontalière du Banat | 211 |
|---|-----|

Emmanuel Bioteau

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET COOPÉRATIONS EUROPÉENNES

| | |
|--|-----|
| La première Rencontre des capitales européennes (Budapest 1972) : quelle coopération possible ? | 231 |
|--|-----|

Aniko Macher

| | |
|--|-----|
| L'UE, objet et enjeu de la coopération transfrontalière dans le cadre de la Grande Région | 249 |
|--|-----|

Éric Auburtin

| | |
|---|------------|
| La Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe. Une initiative originale pour une politique régionale européenne | 265 |
| <i>Gilbert Noël</i> | |
| Les Projets Intégrés Territoriaux : un nouveau mode de gouvernance des politiques européennes en région Campanie..... | 281 |
| <i>Élodie Manceau</i> | |
| Conclusion | 297 |
| <i>Gérard Bossuat</i> | |
| Les auteurs | 305 |

Le colloque
*Vivre et construire l'Europe à l'échelle territoriale
de 1945 à nos jours*
organisé par le CERHIO (UMR 6258)
s'est tenu à la Maison des Sciences Humaines
de l'Université d'Angers les 19 et 20 mars 2009

Remerciements aux partenaires :

Ministère des Affaires étrangères et européennes,
Région Pays de la Loire,
Département du Maine-et-Loire,
Angers-Loire Métropole,
Ville d'Angers,
Conseil scientifique de l'Université d'Angers,
Maison de l'Europe Angers et Maine-et-Loire,
Musea, musée virtuel de l'histoire des femmes et du genre
Terre des Sciences

*Et aux membres du comité scientifique du colloque
et présidents de séance :*

Marie-Thérèse Bitsch, Gérard Bossuat,
Éric Bussière, Michel Catala,
Élisabeth du Réau, Anne Dulphy,
Robert Frank, Hartmut Kaelble,
Jean-Baptiste Humeau, Éric Remacle

In memoriam

Gilbert Noël

Introduction

Yves DENÉCHÈRE

Université d'Angers – CERHIO (UMR 6258)

« L'Europe des régions », présentée à la fois comme une revendication des peuples et un objectif politique de l'Union européenne, est bien floue. Pour les Européens qui vivent dans des régions si diverses des réalités territoriales toutes particulières, le sentiment d'appartenir à un ensemble organisé au niveau supranational n'est pas évident. La problématique générale du colloque, qui s'est tenu à l'Université d'Angers en mars 2009, peut être synthétisée de la manière suivante : Dans quelle mesure les relations européennes initiées à l'échelle territoriale ont-elles joué un rôle dans l'appropriation par les Européens d'une conscience européenne ? Vivre et construire l'Europe à l'échelle territoriale s'entend ici de manière très concrète : c'est nouer des contacts lointains en connaissant peu ou prou l'autre mais en ayant envie de le connaître mieux ; c'est participer à une construction interétatique continentale, de chez soi ; c'est s'insérer dans des institutions complexes à partir de réalités de tous les jours. Si cette présentation est porteuse de paradoxes d'échelle et peut-être d'un manque de cohérence entre les buts affichés et les moyens mis en œuvre, c'est sans doute que l'existant, le vécu, le ressenti sont complexes.

Les contributions publiées dans ce volume visent à faire le point sur l'histoire des liens tissés entre les collectivités territoriales européennes et entre les sociétés qui y vivent depuis 1945. Des jumelages de communes aux grandes opérations régionales européennes, en passant par toutes sortes d'initiatives associatives et de relations variées dans les domaines scolaire, sportif, culturel, etc., une typologie et une chronologie de toutes ces relations semblent se dégager. Des contacts résultant d'initiatives de terrain ont permis aux Européens de mieux se connaître, de se rencontrer, de vivre l'Europe au quotidien et de faire avancer la construction européenne.

Il s'agit ici d'aborder l'histoire de la construction européenne non du point de vue institutionnel ou autour de l'articulation régions/ Communauté européenne (puis UE), mais dans sa dimension socioculturelle, économique et pratique en la croisant avec l'histoire locale et régionale et en mobilisant les autres sciences humaines, principalement la géographie et la science politique. En réfléchissant à un niveau infranational – où collaborent société civile et collectivités territoriales – relativement peu étudié dans l'historiographie des relations intra-européennes, l'objectif est de se rapprocher des acteurs pour interroger le sens concret qu'ils donnent à l'idée d'Europe. Pour ce faire, il est essentiel d'étudier le contenu d'initiatives à dimension européenne menées par les citoyens au niveau local, leur réception par les populations et leur éventuel encouragement et prolongement par les politiques des collectivités territoriales.

L'horizon plus lointain du questionnement est la question difficile du sentiment d'appartenance à l'Europe et de son évolution depuis 1945. Ce faisant, on rejoint le chantier de recherche sur les identités européennes qui s'est notamment développé autour de grands programmes de recherche associant de nombreux chercheurs européens. Il convient de cerner ce qui fait et modifie l'identification des citoyens à l'Europe, en interaction avec le contexte international et les grandes étapes de la construction européenne. Les liens complexes entre identité régionale, voire locale, et identité européenne sont naturellement au cœur de la réflexion. La démarche ainsi définie est propre à aborder la question de l'incidence des pratiques locales sur la dynamique de la construction européenne. De même, la question de la réception des initiatives et des politiques européennes par les populations locales est centrale pour comprendre les voies complexes et sinueuses de l'identification des Européens à l'Europe.

L'aire géographique sur laquelle porte les études présentées ici est large : si elle englobe de manière privilégiée les pays de la Communauté puis de l'Union européenne, elle ne s'y réduit pas et inclut des protagonistes et des objets d'étude relatifs à d'autres pays européens.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux initiatives de terrain visant à un rapprochement européen entre les collectivités territoriales, dont les jumelages de communes européennes sont sans doute la forme la plus connue. Aujourd'hui, il en existe 30 000, que le Conseil des Communes et Régions d'Europe considère comme « un moyen vital d'amener l'Europe aux citoyens ». La pratique des jumelages semble mieux connue dans sa chronologie que dans sa cartographie. Les origines de certains rapprochements sont fort variées, religieuses parfois, et peuvent remonter très loin dans le temps comme celles du jumelage

entre Le Mans et Paderborn (Brigitte Waché). Dans d'autres cas, plus nombreux sans doute, il s'est agi davantage de « l'invention d'une tradition » à une époque récente. Il faut attendre 1964 pour qu'un premier jumelage européen tripartite soit conclu. Il rapproche les villes d'Angers, d'Osnabrück et de Haarlem qui vont développer des formes particulières du jumelage comme l'échange d'ambassadeurs des villes partenaires ou les tentatives – laborieuses – de faire cohabiter des familles allemandes, néerlandaises et françaises lors des vacances d'été (Sylvain Guyomard). Au-delà de relations bilatérales ou multilatérales impliquant les forces vives des villes, les jumelages sont porteurs d'évolutions et de modernisation des politiques municipales, comme le montrent les exemples de Lille ou de Rennes (Antoine Vion). Le jumelage entre le département de la Mayenne et la région de la Souabe montre que cette forme de construction européenne par le bas – chambres de métiers, appariements d'établissements scolaires, etc. – demeure active à d'autres échelles territoriales que celle des villes (Amélie Richir).

Un deuxième ensemble de contributions s'intéresse plus spécifiquement aux acteurs locaux qui sont à l'origine d'échanges européens entre les collectivités territoriales et les sociétés civiles. Si les acteurs « d'en haut », porteurs de l'idée européenne et agissant pour sa mise en œuvre aux plans politiques nationaux et européen, commencent à être bien connus des historiens (élites politiques, administratives, économiques, militaires, etc.), il n'en va pas de même pour les acteurs qui ont fait l'Europe « par le bas ». En dehors ou en marge des jumelages – car les collectivités territoriales n'ont pas le monopole des initiatives de manifestations d'amitié internationale –, d'autres formes de relations et de coopérations intereuropéennes menées localement se sont développées dans des domaines très divers. La dimension européenne est déterminante dans le projet d'éducation populaire de *Peuple et Culture*, qui tisse des liens entre la France et l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale (Marie-Bénédictine Vincent).

Dans un continent divisé, le rideau de fer n'empêche pas des universitaires de l'Est et de l'Ouest de se rencontrer, de créer des relations. Les enseignants et chercheurs de l'Université de Iași séjournent dans les universités françaises et participent à l'enseignement du roumain en France. Ce faisant, ils nouent des contacts vite réactivés dans les années 1990 (Florin Platon). Dès avant la chute du régime de Ceausescu, des citoyens, des conseils municipaux de villes d'Europe de l'Ouest – notamment de petites communes – se mobilisent pour sauver de la destruction programmée des villages des campagnes roumaines. L'Opération Villages Roumains (OVR) inaugure une forte mobilisation humanitaire en faveur d'une population européenne que l'on (re)découvre et qui soudain apparaît plus proche (Béatrice Scutaru). La problématique des

effets anticipateurs ou accompagnateurs des initiatives locales, en interaction avec le contexte international et les projets européens, se trouve ainsi posée.

Acteurs de premier plan, les associations européistes : clubs européens, mouvements européens, Maisons de l'Europe ont toujours un fort ancrage territorial lié au partenariat avec des villes ou des régions. L'étude de la situation en Franche-Comté dans un passé très récent pose la question des motivations des européistes et de l'évolution des mouvements qu'ils animent. Ceux-ci connaissent souvent des évolutions sporadiques, comme la majorité des mouvements associatifs, et une certaine division menant à des voies parfois divergentes (Stéphanie Krapoth). Le croisement de différents engagements européens à différentes échelles permet entre autres d'aborder la question des rapports entre les personnes, les associations, les organisations et les collectivités territoriales. En ce sens, on peut regretter l'absence dans cet ouvrage d'une étude spécifique sur les maisons de l'Europe, même si celles-ci sont présentes dans plusieurs contributions.

Un troisième axe interroge le croisement des identités régionales et de l'identité européenne. Au quotidien, dans les régions frontalières, comment se vivent les unes et l'autre, avec quels rapports entre elles. L'étude du cas alsacien pose la question de l'influence de la « frontalité » et du poids de la guerre dans le rapprochement franco-allemand après 1945 et, au-delà, dans les rapprochements intra-européens entre nations (Corine Defrance). Sans doute dans les États les moins centralisés comme l'Espagne, des régions voient l'Europe comme un moyen de contourner l'échelon national par le recours à l'Europe. En même temps, les Communautés autonomes espagnoles mettent en pratique des coopérations interrégionales européennes (Matthieu Trouvé).

Les actes du colloque *Le fait régional et la construction européenne*, dirigé par Marie-Thérèse Bitsch (Bruylant, 2007), ont précisé le fonctionnement du « couple région-Europe ». Dans les années 1990, toutes les régions européennes sont impliquées dans le processus d'intégration européenne. Les régions transfrontalières sont présentées comme des laboratoires pour l'identité européenne en construction. Des eurorégions se sont multipliées aux confins de la Suisse, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique. Mais que ces termes recouvrent-ils et en quoi l'Europe peut-elle pallier leur manque de légitimité ? Sur le plan institutionnel, la construction des eurorégions peut être mise en parallèle avec l'intégration européenne (Thomas Perrin). Les plans Interreg sont considérés par l'UE (et avant par la CEE) comme un moyen de montrer aux citoyens ce que l'Europe peut apporter dans leur vie quotidienne (Birte Wassenberg). Ailleurs, en Europe centrale notamment, espace

divisé par des frontières issues de l'histoire plus que par la géographie, on peut se demander comment est perçue l'Europe par les populations locales. Ce qui revient à poser la question de ce que l'idée d'Europe peut apporter en termes de stabilité et d'élan vers un nouvel avenir en commun (Emmanuel Bioteau).

Enfin, une quatrième partie, présentant de multiples passerelles vers la précédente, explore les coopérations nouées entre les collectivités territoriales au niveau européen, celui-ci n'étant jamais seul à entrer en ligne de compte. Plus ouverte sur l'Ouest que les démocraties populaires voisines, la Hongrie accueille à Budapest en 1972 la première rencontre des capitales européennes. Les thématiques abordées illustrent de réelles convergences entre les grandes villes de part et d'autre du rideau de fer. Bien plus, la rencontre, pourtant organisée au niveau des villes, est prétexte à proposer des discussions entre les États (Aniko Macher). Les interactions entre les niveaux local, étatique et européen sont tout aussi manifestes dans le développement du projet de construction territoriale d'une Grande Région aux confins de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et du Luxembourg. Initié par les États et les collectivités locales, le processus est accentué d'une manière déterminante par l'Europe (Éric Auburtin).

La genèse de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe montre parfaitement que l'engagement décisif de citoyens attentifs au développement de la Bretagne se prolonge au niveau européen. Des hommes politiques régionaux s'engagent dans les institutions européennes, les protagonistes du développement régional ou local intègrent les institutions de l'Europe comme acteurs essentiels dans leurs schémas de croissance (Gilbert Noël). En renversant le questionnement, on peut se demander comment les initiatives européennes concernant l'échelle régionale provoquent de nouvelles politiques territoriales. Les Projets intégrés territoriaux, instruments de la politique régionale européenne dont le principe repose sur la concertation des partenaires et la gestion locale, ont bouleversé le développement de régions pauvres comme la Campanie (Élodie Manceau).

Les réflexions proposées par Gérard Bossuat en fin de volume confortent les approches présentées et ouvrent d'autres voies à la recherche sur les manières de vivre et de construire l'Europe dans les régions, dans les villes et dans les campagnes. Ainsi à la lecture de cet ouvrage peut-on mieux définir les représentations de l'Europe et l'appropriation de l'idée européenne à l'échelle territoriale. Sans doute beaucoup d'interrogations subsistent, mais le questionnement est porteur de réflexions, d'hypothèses et d'avancées dans la connaissance.

**JUMELAGES EUROPÉENS
ET DYNAMIQUES TERRITORIALES**

Les origines religieuses du jumelage Le Mans-Paderborn

Brigitte WACHÉ

*Professeur émérite d'histoire,
Université du Maine – UMR CERHIO*

Si Paderborn figure parmi les villes avec lesquelles Le Mans est jumelé, ce n'est pas le fruit du hasard ni même de choix politiques comme la municipalité en a fait ultérieurement en souhaitant des jumelages diversifiés, dans lesquels soient représentés, à côté du monde capitaliste (Paderborn puis Bolton), le monde socialiste (Rostov-sur-le Don) et le Tiers-monde (Haouza)¹. Ce n'est pas non plus le fruit d'un choix culturel délibérément arrêté, comme pour Volos, ou Suzuka. Les liens avec Paderborn sont quasiment un état de fait puisqu'ils s'inscrivent dans une tradition, née sur le terrain religieux, qui remonte au IX^e siècle. Il conviendra dans un premier temps d'en retracer la genèse et la permanence malgré les vicissitudes de l'histoire, avant de s'interroger sur leur élargissement à l'heure de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.

I. Des relations anciennes et durables

A. Origines : translation de reliques et « pacte de fraternité »

Le jumelage entre Le Mans et Paderborn est né sur le terrain religieux. Il correspond à l'élargissement de la « confraternité » fondée à l'occasion de la translation, en 836, du Mans à Paderborn, des ossements de saint Liboire, évêque du Mans, le deuxième ou le quatrième, selon les sources, après saint Julien, fondateur du diocèse².

¹ Un entretien avec Jeannine Rouxin, conseillère municipale chargée des relations internationales, recueilli par Michel Rozier le 9 juillet 2003, apporte ces précisions sur les critères retenus pour ces choix.

² Disciple de saint Martin, Liboire l'aurait assisté à sa mort en 397.

Cette translation est le fruit de la rencontre entre plusieurs objectifs portés par trois acteurs. En premier lieu l'évêque de Paderborn Badurad. Il est en effet soucieux d'affermir, face à un environnement encore très marqué par le paganisme, son tout jeune évêché fondé en 799 par Charlemagne en présence du pape Léon III. La possession d'un grand nombre de reliques, comme le voulait l'époque, pouvait être un atout pour impressionner les païens par les bienfaits de tous ordres qui pourraient leur être attribués. Plus encore, placé sous le patronage de Liboire, successeur de saint Julien, l'évêché se donnait une paternité prestigieuse remontant pratiquement aux temps apostoliques puisque, selon une tradition qui n'a rien d'historique, mais qui se forge précisément dans le climat de la renaissance carolingienne, saint Julien est réputé avoir été envoyé en Gaule par saint Clément, successeur de saint Pierre. Vient ensuite l'évêque du Mans, Aldric, conseiller et confesseur de l'empereur Louis-le-Pieux, à la tête d'un diocèse qui a dans l'Empire une position clé car le Maine revêt alors une réelle importance comme vaste gouvernement militaire dont Le Mans est le centre, ce qui en fait la capitale du nord-ouest de l'Empire. Les deux évêques ont en commun d'être des proches de l'empereur et d'être des acteurs dynamiques de la réforme carolingienne. Ils se connaissent ; ils sont tous les deux Saxons et il est établi qu'ils participèrent tous les deux au synode d'Aix-la-Chapelle en février 836. Peut-être, d'ailleurs, des liens existaient-ils antérieurement entre Le Mans et Paderborn. Selon certaines sources, le monastère de Saint-Médard situé près du Mans aurait été donné par Charlemagne à Paderborn au moment de la création de l'évêché³.

Enfin, la translation aurait été faite sur ordre de l'empereur Louis-le-Pieux poursuivant un double objectif : religieux, certes, mais aussi politique car l'établissement de liens entre deux évêchés situés aux deux extrémités de son empire contribue à en maintenir l'unité. Dès lors Aldric ne peut que persuader les habitants du Mans mécontents de se voir dépossédés des restes de leur évêque : « Quiconque résiste à son pouvoir résiste aussi au plan de Dieu »⁴.

Parallèlement à cette translation, est conclu un lien de fraternité entre les deux Églises du Mans et de Paderborn : « pacte amical de fraternité perpétuelle », selon une source, « liens et chaînes d'une fraternité

³ « Les dotations à de jeunes évêchés de biens originaires de pays lointains n'étaient pas rares à l'époque. La consécration d'une cathédrale implique même une dotation préalable », Gereon Fritz, *11 siècles d'amitié une lumière pour l'Europe*, Laval, Édit. J. Lelièvre, 1978, p. 31. Cette communication doit beaucoup à cet ouvrage qui cite un grand nombre de documents.

⁴ Cit. *ibid.*, p. 13.

d'amour », selon une autre⁵. L'existence de tels liens de fraternité est loin d'être une exception au début du IX^e siècle. Paderborn comme Le Mans en avaient noué avec des villes proches. Ces liens avaient une signification religieuse, théologique et charitable : il s'agissait de ménager un accueil et un hébergement fraternels aux habitants originaires de la ville sœur. Ils étaient également souvent de nature « politique » ; en cas de danger, de détresse, le partenaire était tenu d'apporter, selon ses forces, assistance et protection. Ce qui fait exception, et serait même unique en Occident, dans le cas du Mans et de Paderborn, c'est que de tels liens aient pu se nouer entre deux villes aussi éloignées.

B. Des liens qui traversent les siècles

Il est également notable que ces liens aient perduré malgré les vicissitudes de l'histoire. Certes, le rythme des échanges a été irrégulier. Ainsi, on n'en trouve aucune trace entre la fin du IX^e et le début du XIII^e, ni, pendant 400 ans, entre 1243 et 1647. Mais on constate que l'assistance joue assez régulièrement en période de crise. Il en est ainsi de la part du Mans lorsque l'avenir de l'évêché de Paderborn est menacé, soit de suppression comme en 1204-1205, soit de perte d'autonomie comme au lendemain de la guerre de Trente Ans. Dans le premier cas, la menace reste sans lendemain. En 1655 en revanche, à la suite de la visite au Mans du conseiller de l'évêque de Paderborn venu exposer la situation catastrophique de Paderborn, l'évêque du Mans, Emery Marc de la Ferté, qui est bien vu à la cour, obtient pour Paderborn la protection du roi de France et le maintien de son autonomie. De son côté, pendant la Révolution française, Paderborn accueille des prêtres du diocèse du Mans en exil, au premier rang desquels l'évêque du Mans, Mgr Jouffroy-Gonssans⁶.

Les tensions liées au contexte international peuvent être une épreuve pour les relations établies entre les deux évêchés ; elles ne provoquent pas pour autant de rupture. Pas plus les ingérences françaises en Allemagne au XVIII^e siècle que les conséquences de l'occupation napoléonienne, pourtant néfastes pour Paderborn⁷, ne rejouent sur l'avenir des relations entre les deux diocèses. Il en est de même lors de la guerre

⁵ Sur les quatre récits de la translation de saint Liboire (du IX^e, de la fin du XII^e et du XVI^e), voir *ibid.*, p. 22-29.

⁶ Évêque depuis 1777, il a refusé de prêter serment, s'est enfui par l'Angleterre et la Hollande jusqu'en Allemagne ; il arrive à Paderborn le 20 mars 1795. Il y meurt le 23 janvier 1799 ; il est enterré dans la cathédrale de la ville et ses restes n'ont jamais été transférés au Mans.

⁷ En 1810, le chapitre est dissout par Jérôme, roi de Westphalie et en 1813 Paderborn est rattaché définitivement à la Prusse.

de 1870. Il faut dire que Le Mans et Paderborn partagent alors un commun rejet des Prussiens. La menace qui pèse sur Le Mans amène l'évêque, Mgr Fillion, à faire jouer l'assistance, spirituelle celle-là, de la part des fidèles de Paderborn pour que leur intercession auprès de saint Liboire obtienne que la ville du Mans soit épargnée. Si les prières ne sont pas exaucées, l'amitié entre les deux villes n'en est pas pour autant ternie. Les quelques soldats de Paderborn qui se trouvent dans le diocèse du Mans pendant la guerre de 1870 en font d'ailleurs l'expérience ; ils témoignent de l'accueil chaleureux qui leur est réservé non seulement par le clergé, pour lequel la mention de la Fraternité Saint-Liboire constitue un véritable sésame, mais aussi par le reste de la population. Et quelques années plus tard, en avril 1877, Mgr Konrad Martin, exilé pendant le *Kulturkampf*, est reçu par le chapitre du Mans (en l'absence de Mgr Fillion alors en tournée de confirmation) avant de passer cinq jours à Solesmes.

Certes la période qui précède la Première Guerre mondiale n'est guère propice aux échanges. Néanmoins, on peut relever la mention d'un don fait en 1912 par un prêtre de Paderborn pour un confrère du Mans tandis que, la même année, l'évêque de Paderborn, Mgr Karl Joseph Schulte⁸, adresse ses condoléances au chapitre du Mans à l'occasion de la mort de Mgr de Bonfils⁹ avant de lui adresser trois semaines plus tard ses félicitations lors de la nomination de Mgr de la Porte¹⁰. Pendant le conflit, à l'heure de la mise en place d'un service d'assistance aux prisonniers de guerre impliquant tous les diocèses, les relations historiques entre Paderborn et Le Mans sont un atout pour son bon fonctionnement.

Après la guerre, en 1921, à une heure pourtant où la tension franco-allemande est particulièrement vive, la nomination de l'évêque de Paderborn au siège de Cologne donne lieu à un échange de correspondance entre les chapitres de Paderborn et du Mans qui, sans cacher le poids des souffrances éprouvées¹¹, montre la fidélité de l'amitié réciproque entre les deux diocèses.

⁸ Mgr Schulte fut évêque de Paderborn de 1910 à 1920, avant de devenir archevêque de Cologne.

⁹ Mgr de Bonfils fut évêque du Mans de 1898 à 1912.

¹⁰ Mgr de la Porte fut évêque du Mans de 1912 à 1918.

¹¹ « Souvent, tandis que beaucoup de calamités nous accablaient, nous nous sommes souvenus de votre confraternité avec la conviction qu'elle ne s'était pas du tout affaiblie » (Chapitre du Mans, 12 septembre 1921, cit. in Gereon Fritz, *op. cit.*, p. 214).

C. Des liens placés sous la protection des fondateurs de chacun des diocèses

Le « pacte » de fraternité puise sa source, on l'a vu, dans la translation des restes de saint Liboire du Mans vers Paderborn. Aussi le culte de saint Liboire constitue-t-il un trait d'union entre les deux Églises. Avec le temps, elles vont même s'associer mutuellement à la célébration de leurs saints patrons respectifs. Ainsi, en 1204, Paderborn invite le chapitre du Mans, qui s'est inquiété de l'avenir des reliques de saint Liboire en cas de suppression du diocèse de Paderborn, à célébrer la fête de saint Liboire. Le chapitre du Mans promet de le faire et souhaite en retour que Paderborn célèbre chaque 27 janvier la fête de saint Julien¹². En 1243 un chanoine de Paderborn se rend au Mans pour y demander une relique de saint Julien, ce qu'il obtient. Au XIX^e siècle, l'évêque du Mans, Mgr Bouvier, obtient quelques parcelles de reliques de saint Liboire pour la cathédrale du Mans qui n'en possédait plus.

Outre les reliques, ce sont aussi les livres liturgiques appropriés qui sont échangés : en 1243, le chanoine repart avec les textes de la fête du 27 janvier ; en 1671, Paderborn reçoit le nouveau bréviaire du Mans dans lequel la liturgie de saint Liboire a été insérée comme « fête double » ; en 1921, Paderborn envoie au Mans un nouveau Propre du diocèse utilisé depuis 1915 et « enrichi de la nouvelle solennité de saint Liboire, de la translation et déposition de ses reliques »¹³.

À l'échange de reliques et de livres liturgiques s'ajoutent, aux époques plus récentes, les pèlerinages et l'invitation à assister aux cérémonies solennelles lors de la fête du saint patron. Les prémices de cette pratique devenue aujourd'hui habituelle apparaissent au XIX^e siècle. Lors du millénaire de la translation, en 1836, le chapitre du Mans est invité à se joindre à Paderborn au moins par la prière. En 1850 deux prêtres manceaux viennent à titre de pèlerins isolés¹⁴ avec une lettre de recommandation de leur évêque, Mgr Bouvier. En 1896, le chapitre de Paderborn fait le projet d'inviter l'évêque du Mans et son chapitre pour la fête de saint Liboire mais le projet est abandonné devant la forte réticence des autorités politiques allemandes.

¹² Le culte de saint Julien prend un grand développement dans le contexte troublé que connaît alors le Maine tiraillé entre la couronne de France et les Plantagenêt. Le retour solennel au Mans des reliques de saint Julien mises à l'abri à Châteaudun est l'occasion de miracles qui contribuent à développer son culte.

¹³ Cit. in Gereon Fritz, *op. cit.*, p. 213.

¹⁴ Il s'agit de Fr. Joubert, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers et prêtre sacristain à N.-D. de la Couture et de J. Lochet, vicaire dans cette même paroisse. Ce sont eux qui vont ramener au Mans les reliques de saint Liboire demandées par Mgr Bouvier.

C'est donc sur cette réciprocité dans la dévotion à leurs saints patrons respectifs qu'est ancrée l'amitié entre les deux villes¹⁵ qui débouche à certaines périodes sur une véritable assistance charitable. On a là un exemple de solidarité entre deux Églises, assez traditionnelle dans les premiers temps du christianisme, et qui souligne l'attachement à l'unité ecclésiale. Cette « confraternité » est considérée des deux côtés comme ne s'appuyant pas « sur des motifs terrestres et humains, mais sur les desseins éternels de la divine Providence et sur le roc de la foi catholique »¹⁶, ce qui nourrit la conviction « qu'elle est appelée à s'affermir à travers tous les dangers ». Sans aller jusqu'à qualifier Liboire de « pacificateur de l'Europe »¹⁷, on peut se demander dans quelle mesure l'amitié nouée entre les deux villes, sur le terrain religieux, a pu servir la sensibilisation à l'idée européenne.

II. La « confraternité » à l'heure de l'Europe

A. Des contacts personnels réguliers

Les relations ancestrales nouées entre Le Mans et Paderborn ont eu un effet contagieux à l'heure du rapprochement franco-allemand et du développement de l'idée européenne. En effet, tout en restant ancrées sur le terrain religieux, elles ont des retombées au-delà du cadre strictement ecclésial.

¹⁵ Cf. par exemple ce passage de la lettre adressée en 1243 par l'évêque du Mans Geoffroy de Loudun et le chapitre du Mans à l'évêque et au chapitre de Paderborn : « Votre dévotion a de la sorte ravivé nos sentiments et nous a invités à intensifier désormais nos relations [...]. Notre charité embrasse avec ferveur l'unité fraternelle de nos deux Églises ; notre incessant et commun désir est qu'elle soit toujours et sans faille respectée ». De même, après qu'à la demande de Mgr Bouvier des reliques de saint Liboire ont été envoyées au Mans, les deux évêques entretiennent à partir de cette date une correspondance suivie. Ils font le projet de se rendre mutuellement visite près des tombes de leurs saints patrons et d'accueillir chacun un membre du chapitre de l'Église partenaire. Le projet ne put être mis à exécution à cause de la mort des deux évêques.

¹⁶ Cit. in Gereon Fritz, *op. cit.*, p. 212 et 214.

¹⁷ Cf. Gereon Fritz qui insiste sur la « dimension européenne de Liboire » à propos de la préface à la *Vita Libori* publiée par Bolland en 1648. Bolland y montre que la paix en Europe et en Westphalie tient à cœur à Liboire : de son vivant il a dû faire face aux invasions barbares en Gaule ; cinq cents ans plus tard il fut transféré en Westphalie « pour affermir la tranquillité de cette province, l'intégrité de l'orthodoxie religieuse, l'amitié avec la nation des Francs » et lors du congrès de Münster (1645), pour lui permettre d'accomplir sa mission pacificatrice, il a exaucé la prière du légat du pape Fabio Chigi, le futur Alexandre VII, en apaisant les souffrances physiques dont il était alors victime.

Un courrier que Mgr Grente¹⁸ adresse en 1930 à son homologue de Paderborn, Mgr Klein¹⁹, est explicite sur ce point :

Depuis des siècles, entre nos deux Églises, de précieux liens de fraternité spirituelle se sont établis sous la garde de notre commun protecteur et père saint Liboire [...]. Les circonstances présentes semblent suggérer que ces liens se resserrent, puisque nos deux peuples, Dieu aidant, aspirent à une paix durable, et qu'une entente en assurerait le bienfait à eux-mêmes et au monde. Puissent des relations comme les nôtres y concourir, et les prières de nos saints patrons, Julien et Liboire, [...] nous en obtenir de Dieu la faveur²⁰ !

À partir des années 1930, les contacts et témoignages de sympathie réciproque sont de plus en plus nombreux. En 1936 lors du onzième centenaire de la translation, des représentants officiels de l'Église du Mans²¹ prennent part pour la première fois à la célébration des festivités de saint Liboire. Et à partir de cette date, sauf en temps de guerre et dans l'immédiat après-guerre, cette règle est respectée. Réciproquement, en 1938, Mgr Baumann, évêque auxiliaire de Paderborn, et le prévôt Simon prennent part à la célébration de la Saint-Julien au Mans. Lors de cette visite est conclu un accord qui ne pourra, compte tenu des circonstances, être appliqué qu'une fois : chaque année un diacre manceau devait se rendre au séminaire de Paderborn et un diacre de Paderborn au séminaire du Mans²². Il est à noter que cet accord est jugé bénéfique non seulement pour les deux Églises concernées, mais aussi pour leurs patries respectives²³.

Au lendemain du conflit, les bonnes relations entre Mgr Grente et Mgr Jaeger ont sans doute contribué à accélérer la dissolution du camp de prisonniers de guerre allemands de Mulsanne, près du Mans. Et à partir de 1951, les contacts reprennent et s'intensifient. La participation aux fêtes de saint Liboire et de saint Julien devient de plus en plus régulière et les responsables des diocèses ne se contentent plus de s'y faire représenter : le 15 mai 1955, l'archevêque de Paderborn se rend à

¹⁸ Mgr Grente est évêque du Mans depuis janvier 1918.

¹⁹ Mgr Klein a succédé à Mgr Schulte en juin 1921.

²⁰ Lettre de Mgr Grente du 31 juillet 1930, cit. in Gereon Fritz, *op. cit.*, p. 217.

²¹ Mgr Grente est représenté par son vicaire général, Mgr Coulon, et le chapitre est représenté par le chanoine Leroux.

²² Ce furent Paul Aufderbeck pour Paderborn et Georges Fortier pour Le Mans.

²³ « Des témoignages d'union fraternelle comme ceux que viennent d'échanger nos deux Églises ne peuvent qu'être profitables pour elles et pour nos patries » (Mgr Simon, cit. in Gereon Fritz, *op. cit.*, p. 92).

la fête de saint Julien²⁴ ; à la Saint-Liboire de la même année, Mgr Chevalier²⁵ se rend pour la première fois à Paderborn.

B. Un point de cristallisation dans un nouveau contexte

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la « confraternité » entre Le Mans et Paderborn constitue un terreau favorable pour que s'y greffent un certain nombre d'initiatives portées par un contexte qui pousse à une mobilisation au service de la paix passant par la réconciliation franco-allemande et la construction d'une Europe unie.

Trois exemples peuvent être retenus.

À l'heure où se cherche la réalisation d'une Association franco-allemande de la jeunesse catholique, Le Mans est choisi pour la préparation d'une rencontre internationale. Vingt-cinq responsables de jeunesse du diocèse de Paderborn viennent au Mans pour rencontrer leurs partenaires sarthois. Le choix du Mans s'explique parce que la cheville ouvrière de ce projet d'association est l'abbé Henri Diebecker, qui porte depuis sa jeunesse le rêve d'États-Unis d'Europe, entretenu lors d'un camp de jeunes qu'il avait fait en 1932²⁶. Or d'une part il est devenu aumônier de la jeunesse du doyenné de Lippstadt (non loin de Paderborn) et d'autre part il connaît bien la France, et tout particulièrement la Sarthe, puisqu'il fut pendant la guerre aumônier volontaire des prisonniers de guerre allemands, notamment au camp de Mulsanne. Lors de son départ, il avait dit au supérieur du grand séminaire d'alors, l'abbé J. Bouvet : « Je reviendrai avec la jeunesse diocésaine. Nous ferons le pèlerinage de la paix par Chartres et Le Mans »²⁷. Lors de la réunion du Mans de 1953, il fut décidé que les deux groupes de Jeunesse catholique se rencontreraient chaque année, tantôt à Paderborn, tantôt au Mans pendant une semaine.

Dans la ligne de la réconciliation franco-allemande, des ouvriers allemands participent au chantier de l'église Sainte-Thérèse dans la banlieue sud du Mans. Chaque fin de semaine les ouvriers sont reçus

²⁴ Transférée en mai par Mgr Grente, la fête de saint Julien est aujourd'hui replacée à la date du 27 janvier.

²⁵ Mgr Chevalier, évêque auxiliaire à partir de 1951, puis coadjuteur en 1957, fut évêque du Mans de 1959 à 1971.

²⁶ Dans quel cadre exactement ? Il n'a pas été possible de le préciser. Mais un rapprochement peut être fait avec l'abbé Franz Stock, très engagé sur le terrain de la réconciliation franco-allemande, qui fut ordonné prêtre à Paderborn, précisément en 1932. Cf. Closset, R., *Franz Stock aumônier de l'Enfer*, Paris, Fayard, 1992, 307 p.

²⁷ Cit. in Gereon Fritz, *op. cit.*, p. 102.